

« Performants pour la DGAC » ... ou pas ?

Après la publication du télégramme qui vise à dénoncer la profonde injustice subie par les personnels de la DGAC qui ne sont pas contrôleurs, la CFDT, se trompant manifestement de cible, a violemment attaqué l'UNSA UTCAC pour voler au secours de l'administration en justifiant l'injustifiable.

Vous avez été « oubliés » ? ... Ce n'est pas grave ...

Ce syndicat nous explique que, si les TSEEAC non-contrôleurs n'ont rien, ce n'est pas grave parce que les corps autres que les ICNA non plus, et précise que le CIA qui va augmenter ne concerne pas tous les agents, mais que ce n'est pas grave non plus.

Elle annonce que certains TSEEAC (*choisis par l'administration – selon quels critères ?*) pourraient être promus IEEAC ou IESSA et que, même si cela ne concernera qu'un petit nombre d'agents, ce n'est, encore une fois, pas grave.

Elle oublie de préciser que, au vu du nombre de questions auxquelles il faut répondre avant d'envisager la mise en œuvre d'une telle mesure (*critères, voie de recrutement (SP ?), modification des statuts IEEAC et IESSA pour permettre cette nouvelle voie de recrutement, etc.*) ... cela ne concernera effectivement qu'un tout petit nombre d'agents ... mais **on ne sait pas quand**.

Elle défend coûte que coûte le protocole qu'elle a signé, tout en reconnaissant, en conclusion, qu'il est « **inégalitaire** » et « **reste très critiquable** » (?)

Une étape franchie par l'administration

Aujourd'hui, ce syndicat cautionne donc une mesure qui constitue une première à la DGAC : une mesure indemnitaire destinée à compenser l'inflation (*même si elle est grossièrement déguisée en mesure liée à la performance*) **exclusivement réservée aux ICNA (et aux TSEEAC contrôleurs)**.

L'administration franchit donc une étape supplémentaire parce que, jusqu'à présent, même si les montants étaient différents entre les corps,

Rappelons-nous ...

En septembre 2023, suite à un préavis de grève déposé par le SNCTA et l'ensemble des composantes de l'UNSA Aviation Civile pour obtenir une augmentation des revenus des personnels DGAC en lien avec celle du coût de la vie, une réunion de conciliation avait abouti à une mesure applicable au 1^{er} janvier 2024 et conduisant à l'augmentation du montant global du RIST de 4,5% pour les TSEEAC contrôleurs, 2,5% pour les autres TSEEAC et 1,5% pour les IEEAC, la situation des personnels administratifs (au RIFSEP) avait été examinée en septembre 2024.

Où était la CFDT ?

L'actuelle mesure de compensation de l'inflation, grossièrement déguisée en mesure liée à la contribution des personnels à la performance de la DGAC, est profondément injuste et ne favorisera pas la motivation des personnels !

Si les contrôleurs contribuent à la performance de la DGAC, ils ne sont pas les seuls !!

tous les personnels de la DGAC étaient considérés.

Mais, nous ne savons pas (tout est secret) :

- Les (nombreux) ICNA qui ne tiennent pas (ou plus) la fréquence parce qu'ils sont en subdivision ou cadres, sont-ils dans le périmètre des « performants » ?
- Pourquoi eux et pas les autres personnels qui exercent les mêmes métiers ?

La CFDT aura sûrement une explication à nous fournir.




www.utcac.fr

ÉCOUTER . DÉFENDRE . INFORMER

N°2023-006 ■ Mercredi 13 septembre 2023

Une première prise en compte de l'augmentation du coût de la vie

Suite au préavis de grève déposé par le SNCTA et l'ensemble des composantes de l'UNSA Aviation Civile (UNSA ICNA, UNSA IESSA, UNSA UTCAC et UNSA Administratifs) pour la journée du 15 septembre pour obtenir une augmentation des revenus des personnels DGAC en lien avec celle du coût de la vie, une réunion de conciliation s'est tenue le lundi 11 septembre 2023 et, après de longues heures de négociations, la DGAC a proposé, **indépendamment de la signature du protocole DGAC**, les mesures suivantes, **applicables au 1^{er} janvier 2024** :

- **Augmentation uniforme du montant global du RIST de 1,5% pour les ICNA, IESSA, TSEEAC et IEEAC.**

Et quelques mesures complémentaires qui aboutissent à :

- **TSEEAC-contrôleurs : +4,5 % du montant global du RIST**
Soit +1,5% du RIST pour les ICNA, IESSA, TSEEAC, IEEAC
+3% du RIST (vecteur Part licence (ISQ))
- **TSEEAC-non contrôleurs : +2,5% du montant global du RIST**
Soit +1,5% du RIST pour les ICNA, IESSA, TSEEAC et IEEAC
+1% du RIST (vecteur Part Qualification, Habilitation)
- **IEEAC : +1,5% du montant global du RIST**
Soit +1,5% du RIST pour les ICNA, IESSA, TSEEAC et IEEAC

Seuls les personnels inclus dans le RIST ont pu bénéficier d'avancées indemnitaires mais, sous la pression de l'UNSA Administratifs et de l'UNSA UTCAC, il a été acté que **la situation des personnels administratifs (au RIFSEP) sera examinée en septembre 2024 au plus tard**.

Ceci vient en complément de l'organisation d'une intersyndicale, à l'initiative de l'UNSA Administratifs, concernant les revendications de ces personnels dans le cadre du protocole DGAC.

Une « **clause de revoyure** » (septembre 2024) a été inscrite, qui permettra de **prendre en compte l'inflation de l'année 2023** – c'était une exigence de l'ensemble des syndicats en présence pour lever leur préavis de grève – et la situation des Attachés sera examinée à cette occasion.

L'UNSA UTCAC a donc levé son préavis de grève pour la journée du **vendredi 15 septembre 2023**.
C'est également le cas pour le SNCTA et l'UNSA ICNA, l'UNSA IESSA et l'UNSA Administratifs.
Les autres syndicats ne s'étaient pas associés au mouvement.
Rendez-vous en septembre prochain sur ce même sujet !





UTCAC Techniciens supérieurs et Cadres de l'Aviation Civile
DSAC/SO ■ BP 70116 ■ 33704 MERIGNAC CEDEX
Mail : utcac-bureau-national@aviation-civile.gouv.fr